



Changement revêtement sol

Par **Marion Mizet**, le **22/02/2017** à **02:22**

Bonjour ,

J'ai aménagé depuis peu dans mon nouveau logement HLM, quand je suis allé le visiter j'ai remarquer qu'il était taché dans plusieurs pièces et vieux (comme si il n'y avait plus la protection, d'ailleurs si je renverse quelque chose j'ai intérêt de faire vite à nettoyer sinon ça reste taché [smile17]) .

La personne qui m'a fait la visite m'a expliqué que si j'acceptai le logement je n'aurai les clés que 1 mois après car des travaux allaient être effectués.

Je me suis dit que si y a travaux...vu l'état du sol, logiquement il sera changer. Il n'y avait que ça qui était abîmer , l'appartement était très propre.

Un mois plus tard je signe le bail dans le bureau...le lendemain état des lieux..et surprise ! Le même sol.

Je demande si les sols seront changés...On me dit que non. Les sols sont tachés et passés par le temps , on me réponds " mettez des tapis "...Pour finir je demande à quelle date le sol a été changer pour la dernière fois et la seule réponse " Je ne sais pas ".

Donc, j'aimerais savoir si j'ai le droit de faire une demande écrite pour connaître la dernière date du changement de sol et demander à le changer ?

Merci par avance.